



BILAN DU PROJET VOLONT'R 2019-2020 PORTÉ PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

AXE 1 – L’ACCUEIL DE VOLONTAIRES REFUGIES SUR PLUSIEURS TERRITOIRES AUX CONFIGURATIONS SPATIALES ET DYNAMIQUES PARTENARIALES VARIEES.....	3
ETAPE 1 – LE REPERAGE ET LA CONSTITUTION D’UN RESEAU D’ACTEURS MOBILISES POUR LE DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME	3
➤ Identification des acteurs en lien avec un public bénéficiaire d’une protection internationale (BPI) à agréger au programme	3
➤ Mise en place de supports de communication pour la sensibilisation des territoires au programme	3
➤ Organisation de réunions d’informations collectives à destination de différents acteurs du programme (professionnels, jeunes, structures d’accueil)	4
ETAPE 2 – LA MOBILISATION ET L’ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D’ACCUEIL DE VOLONTAIRES REFUGIES.....	4
ETAPE 3 – L’IDENTIFICATION DES JEUNES ET L’ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES REFUGIES	5
➤ L’identification des jeunes	5
➤ Le profil des jeunes réfugiés ayant signé un contrat de service civique.....	5
➤ L’accompagnement lors de l’entrée en mission	5
➤ L’accompagnement pendant la mission	5
⇒ L’accompagnement quotidien	5
⇒ L’accompagnement pour la formation civique et citoyenne.....	6
⇒ L’accompagnement au renforcement des capacités linguistiques.....	6
⇒ L’accompagnement au projet d’avenir	6
⇒ L’accompagnement social.....	6
⇒ L’accompagnement culturel	6
AXE 2 – LA CAPITALISATION ET LA MUTUALISATION DES EXPERIMENTATIONS	6
L’ACCOMPAGNEMENT NATIONAL.....	7
➤ L’accompagnement collectif	7
➤ L’accompagnement individuel	7
➤ Un lien fort avec la Diar.....	7
LA CREATION D’UN GUIDE PRATIQUE	7
ANNEXES	7
Annexe 1 – Tableau des partenariats territoriaux mobilisés.....	7
Annexe 2 – Exemples de fiches missions	9
➤ Mission 1	9
➤ Mission 2	12
➤ Mission 3	14
➤ Mission 4	16
➤ Mission 5	18
➤ Mission 6	22
➤ Mission 7	27
Annexe 3 – Guide pratique à destination des associations pour l’accueil de jeunes réfugiés en service civique.....	32

Deux axes ont structuré la mise en place de ce projet :

- L'axe 1 a permis le déploiement, au sein des territoires expérimentaux, de l'accueil de volontaires réfugiés ;
- L'axe 2 a capitalisé les enseignements des expérimentations et mutualisé les bonnes pratiques et outils développés dans ce cadre afin de penser la montée en charge future du programme, que ce soit au sein de la Ligue de l'enseignement ou dans d'autres réseaux associatifs.

AXE 1 – L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES REFUGIES SUR PLUSIEURS TERRITOIRES AUX CONFIGURATIONS SPATIALES ET DYNAMIQUES PARTENARIALES VARIEES

Trois étapes ont permis l'accueil de volontaires réfugiés au sein de territoires expérimentaux :

- La première action a été de repérer et constituer un réseau d'acteurs locaux et nationaux désireux de se mobiliser pour déployer le programme ;
- Le deuxième champ d'action a été la mobilisation des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement et leur accompagnement pour la construction de projets d'accueil puis lors de la mission des volontaires réfugiés ;
- Le troisième champ d'action a été la sensibilisation de jeunes réfugiés puis leur accompagnement lors de leur mission de service civique.

ETAPE 1 – LE REPERAGE ET LA CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ACTEURS MOBILISES POUR LE DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME

- **Identification des acteurs en lien avec un public bénéficiaire d'une protection internationale (BPI) à agréger au programme**

Au sein de chaque fédération, le processus a été similaire :

- Pour commencer, un répertoire des acteurs travaillant en lien avec les BPI a été créé, à partir de la mobilisation de l'ensemble des réseaux associatifs et institutionnels de chaque fédération, par la participation à des forums divers (des associations, de l'emploi,...), des événements thématiques (engagement, insertion, migration, vie associative,...) et à des comités de pilotage d'organismes, des services de l'Etat ou des collectivités locales, ainsi que par le bouche à oreille ;
- A partir de ce listing, des prises de contact ont été réalisées pour mener à des premières rencontres permettant la présentation du programme et in fine, la mobilisation du tissu local pertinent pour la mise en œuvre de missions de service civique accessibles aux jeunes BPI.

Les principaux partenaires locaux sollicités par les fédérations sont explicités dans le document « tableau des partenaires territoriaux » joint en annexe de ce bilan.

- **Mise en place de supports de communication pour la sensibilisation des territoires au programme**

En lien avec le repérage du tissu local travaillant à l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale, les fédérations se sont attachées à déployer des actions permettant la communication autour du programme et la sensibilisation des parties prenantes (structures d'accompagnement, associations, collectivités locales, jeunes,...). A cette fin, plusieurs supports ont été mobilisés :

- Des flyers ou des dossiers explicatifs pour avoir un document à remettre lors des événements auxquels participent les fédérations (forums, événements associatifs, comités de pilotage,...) ;
- Les newsletters envoyés aux associations affiliées et partenaires des fédérations ;
- Les réseaux sociaux (posts réguliers sur Facebook et Twitter) ;
- Des envois massifs par mails aux structures travaillant de près ou de loin avec le public cible ;
- Des présentations visuelles pour expliciter le programme lors de comités de pilotage ou d'événements ;
- Du phoning pour contacter directement certaines structures.

Ce travail a été appuyé par la communication des partenaires du projet, qu'ils soient nationaux, principalement avec Animafac et Etudiants & Développement ou locaux (par exemple Singa à Lyon).

➤ **Organisation de réunions d'informations collectives à destination de différents acteurs du programme (professionnels, jeunes, structures d'accueil)**

Des réunions d'informations collectives ont été organisées pour mobiliser les différentes parties-prenantes au dispositif :

- Une cinquantaine de réunions d'informations collectives ont été menées en direction des acteurs en lien avec les réfugiés, dans les secteurs de l'insertion professionnelle, de l'hébergement, de l'accompagnement à l'intégration ;
- Plus de 250 jeunes réfugiés ont été sensibilisés au programme.

Par ailleurs, plus de 1000 associations affiliées à la Ligue de l'enseignement ont reçu une communication complète leur présentant les opportunités ouvertes par le programme, ce qui a conduit à l'organisation de réunions de présentation, qui ont permis de construire une offre de missions adaptées aux besoins spécifiques des jeunes réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire.

ETAPE 2 – LA MOBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE VOLONTAIRES REFUGIES

A la suite de la communication massive en direction du réseau associatif et des réunions d'informations collectives pour les intéressés, des temps de rencontres bilatéraux ont été organisés. L'objectif était de garantir une cohérence dans la mise en place du programme et un bon équilibre dans l'accompagnement proposé aux jeunes tout au long de leur mission.

La première étape a été de penser une adaptation des missions à travers un temps de préparation des missions, avec l'établissement d'un calendrier prévisionnel, et un accompagnement à la rédaction des missions, afin qu'elles correspondent aux aspirations des jeunes et ajustables en fonction de leurs compétences, tout en respectant les besoins et ressources des associations participantes. Au total, dans le réseau de la Ligue de l'enseignement, une centaine de missions ont ainsi été travaillées avec les associations affiliées ou partenaires, pour répondre spécifiquement aux besoins spécifiques de jeunes réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire. Des exemples sont à retrouver dans un document spécifique en annexe « exemples de fiches missions ». Le cadre de ces missions a été construit de manière à pouvoir évoluer au fil des mois en fonction des progrès en langue française des jeunes et de leur prise en main de leurs tâches et objectifs. Les missions proposées aux jeunes réfugiés ont plutôt été dans le « faire » pour lever les freins de la langue et permettre une intégration réussie dans la structure d'accueil et auprès des publics touchés par les actions des volontaires.

L'étape suivante a été de préparer les équipes à l'accueil des volontaires en service civique. Elle a démontré qu'il est indispensable d'informer les bénévoles et salariés des associations du parcours juridique suivi par un jeune BPI et des problématiques de vie éventuelles rencontrées afin que tous partagent une vision commune de l'accompagnement nécessaire du ou des volontaires à accueillir dans la structure.

Enfin, la dernière étape a été constituée de l'accompagnement, tout au long des missions, des tuteurs et du lien régulier avec les structures d'accueil. Elle a été importante dans la réussite de l'expérience sur plusieurs points :

- Les tuteurs ont montré un besoin particulier à être soutenu fortement pour accompagner de la manière la plus adéquate les jeunes au quotidien dans leur mission.
- Cette étape a permis de surmonter des problèmes de communication entre tuteurs et jeunes engagés, à travers la mise en place de temps de médiation lorsqu'ils ont été nécessaires.
- A travers ce suivi, les référents des fédérations ont pu s'assurer, avec les structures d'accueil, que les jeunes s'épanouissaient dans leur engagement et régler, le plus souvent en amont, les

problèmes du quotidien pouvant empêcher leur participation durable au dispositif (par exemple d'hébergement).

ETAPE 3 – L'IDENTIFICATION DES JEUNES ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES REFUGIES

➤ L'identification des jeunes

Les référents du programme ont travaillé avec leur réseau de partenaire pour identifier des jeunes intéressés. 250 jeunes ont ainsi été sensibilisés. Plus de 110 jeunes ont manifesté un intérêt pour le programme.

➤ Le profil des jeunes réfugiés ayant signé un contrat de service civique

44 contrats de service civique ont été signés. Parmi ces jeunes engagés en service civique :

- La moyenne d'âge est de 22,3 ans.
- 25% sont des femmes et 75% des hommes.
- 15 nationalités sont représentées :
 1. Afghanistan – 9 volontaires
 2. Syrie – 8 volontaires
 3. Soudan – 6 volontaires
 4. Ethiopie – 5 volontaires
 5. Burundi – 3 volontaires
 6. Erythrée – 2 volontaires
 7. Somalie – 2 volontaires
 8. Venezuela – 2 volontaires
 9. Nigeria – 1 volontaire
 10. Turquie – 1 volontaire
 11. Yémen – 1 volontaire
 12. Ukraine – 1 volontaire
 13. Mali – 1 volontaire
 14. Irak – 1 volontaire
 15. Côte d'Ivoire – 1 volontaire

➤ L'accompagnement lors de l'entrée en mission

Avant l'entrée en mission, les volontaires ont pu visiter la structure destinée à les accueillir et rencontrer plusieurs fois leur tuteur ainsi que le référent service civique des Fédérations de la Ligue de l'enseignement. En effet, la Ligue de l'enseignement applique un système dit de « double-tutorat », qui permet aux jeunes de recevoir un accompagnement renforcé, composé d'un tuteur, qui gère le quotidien du volontaire et de la mission et d'un référent.

Des explications concrètes, qui ont parfois nécessité l'intervention de traducteurs, ont été donnée quant au contenu de la mission proposée, aux conditions de réalisation (horaires, contacts,...) et aux documents administratifs relatifs à l'engagement en service civique (contrat, CERFA, convention d'intermédiation).

Chaque volontaire s'est vu remettre et expliquer un « livret du volontaire » (cf. annexe « Livret du volontaire ») en début de mission.

➤ L'accompagnement pendant la mission

⇒ L'accompagnement quotidien

L'accompagnement quotidien de la mission a été réalisé par le tuteur, suivi par le référent service civique de la Ligue de l'enseignement.

Lorsque cela s'est avéré nécessaire, et surtout les premières semaines, les référents se sont rendus sur le lieu de la mission afin de faciliter le début de la mission. Un contact régulier a été gardé avec les jeunes en mission afin de s'assurer que tout se déroulait pour le mieux et que les jeunes volontaires s'approprièrent progressivement les codes de leur structure d'accueil, comprenaient ses activités et sa composition et prenaient de plus en plus d'initiatives et d'autonomie dans la réalisation de leur mission.

⇒ ***L'accompagnement pour la formation civique et citoyenne***

Pour permettre l'inclusion citoyenne des jeunes, de favoriser leur insertion dans la société française et d'accompagner un changement de regard des jeunes sur les migrations, les volontaires du programme ont été insérés dans les cohortes de volontaires pour qu'ils bénéficient du même parcours de formations civiques et citoyennes obligatoires (au moins deux jours d'ateliers/débats avec des repas partagés et des moments de convivialité, la formation premiers secours PSC1, etc.).

Certaines fédérations, comme la celle de Haute-Garonne, ont créé de nouvelles formations pour répondre aux enjeux d'interculturalité et de vivre-ensemble. Ces outils continuent depuis d'être déployés auprès des nouvelles équipes de volontaires.

⇒ ***L'accompagnement au renforcement des capacités linguistiques***

Chaque fédération impliquée a veillé à proposer des solutions de renforcement des capacités linguistiques des jeunes réfugiés, en fonction de leurs besoins et de leur niveau de langue. Différents formats existent ainsi sur les territoires, de cours de FLE intégrés à la fédération aux cours de FLE externalisés à des prestataires aux ateliers de conversations.

⇒ ***L'accompagnement au projet d'avenir***

Les référents des fédérations ont suivi chaque jeune réfugié en faisant attention à ce qu'ils soient suivis par un conseiller à la mission locale ou les acteurs locaux de l'insertion professionnelle des jeunes. Un bilan des compétences acquises grâce à la mission et des conseils pour les valoriser ont été dressés à chaque fin de mission.

⇒ ***L'accompagnement social***

De nombreuses problématiques ont émergé lors de l'accompagnement des volontaires intégrés au programme Volont'R, et particulièrement sur la question du logement. La connaissance du réseau des acteurs locaux du sujet n'a pas été suffisante, il a aussi fallu mobiliser les réseaux d'influence des salariés et bénévoles des fédérations afin de trouver des solutions à courts et moyens termes.

⇒ ***L'accompagnement culturel***

Certaines fédérations, comme celles de Haute-Garonne, du Rhône et de la Côte d'Or ont pu proposer un accompagnement individualisé destiné à favoriser l'ouverture culturelle des volontaires grâce à des sorties au cinéma, au musée, pour voir un concert, etc.

La fédération des Hauts-de-Seine a proposé un séjour sportif et culturel en Normandie pour plusieurs volontaires, réfugiés et non-réfugiés, qui a permis de faire naître une vraie cohésion de groupe et des échanges culturels riches.

AXE 2 – LA CAPITALISATION ET LA MUTUALISATION DES EXPERIMENTATIONS

Cet axe s'est développé en deux volets :

- Un accompagnement national collectif et individuel des fédérations impliquées dans l'expérimentation ;
- La création d'un guide pratique pour lever les freins psychologiques de certaines associations à se lancer dans le programme et pour favoriser le développement de Volont'Rs sur l'ensemble du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT NATIONAL

➤ **L'accompagnement collectif**

L'accompagnement collectif a eu vocation à permettre l'échange de pratiques pour faciliter la transmissions des outils créés par les fédérations et la construction de leviers communs aux problématiques courantes rencontrées. Un groupe de travail national a donc été créé. Il a été réuni 4 fois en présentiel à Paris et 4 fois à distance, par le biais d'un format de visioconférence, entre avril 2019 et avril 2020.

➤ **L'accompagnement individuel**

Un accompagnement individuel renforcé a dû être mis en place pour garantir une homogénéité dans la mise en place de l'expérimentation et faciliter la mise en œuvre opérationnelle du programme. Il s'est traduit de deux manières :

- Des échanges téléphoniques bi-hebdomadaires pour faire le point ;
- Des déplacements de la chargée de projet de l'échelon confédéral de la Ligue de l'enseignement en fédération pour appuyer la pertinence du programme.

➤ **Un lien fort avec la Diar**

Des discussions régulières, qu'elles prennent place dans le copil national mis en place par la Diar ou par rendez-vous individuel, ont permis de trouver des solutions rapides lors de problèmes rencontrés par les fédérations dans le déploiement opérationnel du programme

LA CREATION D'UN GUIDE PRATIQUE

La capitalisation des expériences vécues par les fédérations expérimentales a permis la rédaction d'un guide pratique, maintenant mis à la disposition de tous par la Diar sur son site internet (cf. annexe 3 « Guide pratique à destination des associations pour l'accueil de jeunes réfugiés en service civique », qui donne des clés pour faciliter l'accueil dans les associations de volontaires réfugiés. Il est construit en trois étapes :

- La préparation de la structure et de la mission en amont de l'accueil du volontaire ;
- L'accompagnement du volontaire pendant la mission ;
- L'accompagnement du volontaire à « l'après » mission.

ANNEXES

Annexe 1 – Tableau des partenariats territoriaux mobilisés

Fédérations	Partenaires du développement du programme, associés ou relai
-------------	--

<p>FD 69</p>	<p>Copil de la DDCS de coordination du programme Volont'R et copil service civique de la DRJSCS Forum réfugiés Programme Accelair Croix Rouge Secours Populaire Singa Eris Université Lyon 3 (Programme FAIRE) E2C Yoon OFII Anciela ASML Syria Osons ici et maintenant Habitat et Humanisme Kotopo La Cimade Terres d'ancrage L'appartage L'ouvre porte Secours catholique</p>
<p>FD 73 et 74</p>	<p>Membre du groupe de travail "Migrants et citoyenneté" mis en place par la DDCSPP de Savoie Copil Service civique de la DRJSCS ADDCAES CRSB France Terre d'Asile ADOMA Missions Locales URHAJ SASSON-SIAO Collectif "Tous migrants" Cantine savoyarde GRETA Integra-corde (dispositif porté par mobil'emploi) CDOS</p>
<p>FD 21 et 58</p>	<p>Copil DDCS et DRJSCS Service civique Croix Rouge (CPH et CADA) COALIA ADOMA ADEF0 MEDEF Pôle Emploi Programme HOPE (ID'ESS 21) AFPA GEIQ BPTP BPF Université de Bourgogne (DU Passerelle) Conseil départemental ACODEGE Centres sociaux</p>

FD 31	Copil DDCS et DRJSCS Service civique Forum réfugié Centres provisoires d'hébergement (UCRM, APIAF, San Francisco, Sardelis,...) Missions locales Cimade Croix Rouge France Solidarité Groupe Amitié Fraternité UCRM CPH Sardelis France Horizon
FD 92 et 75	Copil DDCS et DRJSCS Service civique Création d'un comité de pilotage ad hoc mis en place par les deux fédérations et rassemblant ASTI d'Issy, Nahda, Welcome2Nanterre, Utopia 56, Alliance des avocats des droits de l'Homme OFII IDF Pôle de compétence "Intégration des étrangers primo-arrivants" de la Préfecture des Hauts de Seine 60 partenaires associatifs et institutionnelles 15 CHU et CHRS 15 HUDA et CADA 25 BIJ-PIJ et Missions locales

Annexe 2 – Exemples de fiches missions

➤ Mission 1

Intitulé de la mission : Participer à l'activité d'une ressourcerie sur les Hauts-de-Seine (Nanterre-Rueil-Suresnes)

Structure : Le Cercle - Ressourcerie

Objectif de la mission :

Participer aux 4 pôles d'activités de la ressourcerie (collecte-tri-valorisation-revente)

Intérêt pour le ou la volontaire :

Le volontaire pourra découvrir l'ensemble du projet et de la vie du déchet, de son retrait du cycle d'incinération jusqu'à sa remise dans l'économie circulaire.

Intérêt pour la structure:

Cette mission permettra au projet de se développer un peu plus et de faire cohabiter sur le terrain des volontaires avec des bénévoles tout en respectant les principes de ces 2 statuts particuliers.

Intérêt pour la société :

Cette mission permettra également aux usagers d'avoir des interlocuteurs plus libres et disponibles afin de s'associer au projet et d'en comprendre le sens.

Activités détaillées du (de la) volontaire :

En lien avec la directrice et les bénévoles référents ou intervenant directement, le volontaire pourra intervenir sur l'ensemble des activités de réduction des déchets de la ressourcerie :

1) Contact public et usagers :

- collecte et récupération sur place ou à l'extérieur, accueil dépôt des objets
- sensibilisation et éducation à la gestion des déchets sur des événements
- présence dans la ressourcerie pour les ventes des objets
- gestion d'une cafétéria à l'intérieur de la ressourcerie pour les adhérents de l'association

2) En interne :

- organisation de la post-collecte, du tri des objets
- valorisation des objets : nettoyage et réparations éventuelles

DATES ET LIEUX

Durée prévisionnelle :

Date de début prévisionnelle :

Temps de volontariat hebdomadaire : 24h

Calendrier de la mission (organisation hebdomadaire et mensuelle + 2j/mois de congés) :

Les horaires seront répartis selon les disponibilités des jeunes. De façon prévisionnelle nous proposerons de 10h à 17h (1h de pause repas) de mardi à vendredi.

Lieux d'exercice de la mission : Ressourcerie Le Cercle, 6 avenue de Rueil, 92000 NANTERRE

DETAILS ET CONDITIONS

Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du (de la) volontaire :

Le volontaire sera suivi par le référent SCV de la Ligue 92 et sera également tutoré par la directrice. Un planning d'entrevue sera élaboré afin de garantir des temps d'échanges réguliers et dédiés successivement au quotidien, au projet d'avenir et aux questions diverses.

Eventuelles formations :

Des formations et des temps d'échanges sur la thématique de la gestion des déchets et de leur réduction seront proposés au volontaire.

Interlocuteurs du (de la) volontaire durant la mission :

Le volontaire aura pour interlocutrice principale la directrice de la ressourcerie. Il sera également en lien avec les bénévoles intervenant sur le projet donc certains seront référents et d'autres intervenants ponctuels.

Articulation avec les acteurs en place :

La ressourcerie est un projet mené avec la participation de plusieurs partenaires : Ligue 92, Communauté d'Agglomération, Conseils Départemental et Régional, Mairies, ... que le volontaire pourra rencontrer directement.

Déplacements envisagés :

Selon ses capacités (permis B ou non), le volontaire pourra être amené à se déplacer sur le territoire de Nanterre-Rueil-Suresnes.

➤ Mission 2

Intitulé de la mission :

Participer à l'animation, au développement et au rayonnement du KAMU (Kafé Associatif pour une Mixité Urbaine)

Description rapide de la structure :

Animer un café associatif, un lieu de rencontres, de partages et de créations avec la participation des habitants du quartier, de la ville et au-delà, dans un esprit d'ouverture, d'écoute mutuelle et de solidarité pour briser l'isolement, créer du lien, mieux vivre ensemble et mettre en valeur les compétences et savoir-faire de chacun dans le respect du vivant sous toutes ses formes.

Objectif de la mission :

Participer à l'animation, au développement et au rayonnement du KAMU, notamment par la mise en place d'évènements musicaux et artistiques

Intérêt pour le ou la volontaire :

Expérimenter la mixité sociale

Intérêt pour la structure:

Apporter un regard nouveau et développer le partenariat

Redynamiser l'équipe de bénévoles

Portée d'intérêt général, intérêt pour la société :

Animer la vie du quartier et plus largement de la ville. Développer les animations proposées dans un but de mixité.

Activités détaillées du (de la) volontaire :

Accompagner, par une présence régulière au café, l'équipe de bénévoles dans la gestion quotidienne du KAMU : accueil du public et des associations utilisatrices, soutien de l'équipe de bénévoles sur la petite restauration et lors des soirées organisées au KAMU

Participer aux ateliers animés par les bénévoles

Proposer, en lien avec les bénévoles, de nouveaux ateliers à destination des adhérents

Participer à l'organisation d'évènements musicaux et culturels en lien avec les bénévoles

Participer à la commission communication animée par les bénévoles

DATES ET LIEUX

Durée prévisionnelle – 6 à 10 mois :

Date de début prévisionnelle - 1^{er} ou 15 du mois :

Temps de volontariat hebdomadaire : 24h

Calendrier de la mission :

*Organisation hebdomadaire et annuelle. Périodes de vacances scolaires, fermetures de structure...
2j/mois de congés*

Structure fermée pendant les vacances de Noël

Horaires variables en fonction des animations, à planifier avec le volontaire 15 jours à l'avance

Lieux d'exercice de la mission : Café associatif « Le Temps de Vivre »

DETAILS ET CONDITIONS

Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du (de la) volontaire :

Mission accompagnée dans le cadre du programme Volont'R avec la Ligue de l'enseignement 92.

Tutorat en binôme au niveau de l'association

Rendez-vous mensuel avec les tuteurs + RV en début, milieu et fin de mission pour le projet d'avenir

Eventuelles formations :

- Formations du Service Civique (FCC + PSC1)

- Formations et accompagnement dans le cadre de Volont'R

-

Interlocuteurs du (de la) volontaire durant la mission :

A la ligue : Ilaria Marsigli

Au Kamu : Sophie Polian

Articulation avec les acteurs en place :

Présentation du volontaire et de sa mission en réunion

Point «Service Civique » à l'ordre du jour de chaque réunion d'animation (2 à 3 par mois)

Présence régulière des tuteurs

Conditions et moyens du volontariat :

Mission sur le café social. Pas de bureau fixe mais de quoi s'installer.

Déplacements envisagés :

Déplacements ponctuels en Ile-de-France pour visiter d'autres structures et lieux associatifs

➤ **Mission 3**

Structure de mission : Association Rezo'Fet'Art

Profil recherché :

Jeunes bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire entre 18 et 25 ans et 11 mois, n'ayant pas un emploi excédant les 15h/semaine et ayant déjà passé leur Contrat d'intégration Républicain.

Indemnité mensuelle :

580 €

Durée hebdomadaire de mission :

24h par semaine + une journée de cours de Français langue étrangère obligatoire

Lieu de mission :

Association Rezo'fet'art
78 Quai Nicolas Rolin
21000, Dijon

Accompagnement :

- 1 journée obligatoire de cours de FLE par semaine
- Un parcours de formation citoyen de 7 jours non consécutifs
- Accompagnement mensuel à la construction d'un projet d'avenir solide (reprise de formation, d'étude...)

Soutien à l'accessibilité au logement ou à l'hébergement **Intérêt pour le volontaire :**

- Découverte du milieu associatif
- Avoir accès à un lieu de socialisation bienveillant avec la possibilité de faire de nouvelles rencontres et ainsi se créer son propre réseau
- Acquérir de nouvelles compétences et connaissances
- Gagner en expérience

Intérêt pour la structure :

- Concrétiser la volonté de l'association de s'inscrire dans une démarche d'inclusion et d'intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Bénéficier d'un regard neuf durant les différents temps fort de l'association
- Renforcer la qualité de l'accueil et le lien avec les usagers
- Bénéficier d'un soutien durant les activités récurrentes de l'association

Missions détaillées :

- Soutien aux activités du pôle artistique (expositions, déroulement d'ateliers, travaux manuels)
- Participation à l'entretien et à la vie du jardin de l'association avec les adhérents
- Participer aux activités et à la vie globale de l'association.
- Participer à renforcer les liens avec les adhérents sur l'espace du café associatif

Candidature à adresser à :

Armand Dubois, coordinateur du programme

03.80.30.68.23

adubois@ligue21.org

➤ Mission 4

Structure de mission : Ligue de l'Enseignement 21 : Service « égalité-diversité-prévention des discriminations »

Profil recherché :

Jeunes bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire entre 18 et 25 ans et 11 mois, n'ayant pas un emploi excédant les 15h/semaine et ayant déjà passé leur Contrat d'intégration Républicain.

Indemnité mensuelle :

580 €

Durée hebdomadaire de mission :

24h par semaine + une journée de cours de Français langue étrangère obligatoire

Lieu de mission :

Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or
10 Rue Camille Flammarion
21000 Dijon

Accompagnement:

- 1 journée obligatoire de cours de FLE par semaine
- Un parcours de formation citoyen de 7 jours non consécutifs
- Accompagnement mensuel à la construction d'un projet d'avenir solide (reprise de formation, d'étude...)
- Soutien à l'accessibilité au logement ou à l'hébergement

Intérêt pour le volontaire :

- Découverte du milieu associatif
- Avoir accès à un lieu de rencontres bienveillants avec la possibilité de faire de nouvelles rencontres et ainsi se créer son propre réseau
- Acquérir de nouvelles compétences et connaissances
- Gagner en expérience
- Découvrir les métiers de l'animation
- Découvrir le travail en équipe
- Se confronter au montage, déroulement et à l'évaluation d'un projet

Missions détaillées :

Toute mission en rapport avec un public se fera avec l'encadrement et le soutien d'un animateur professionnel référent

- Participer au bon déroulement de l'exposition Anne Frank (organisation, logistique, présentation de l'exposition)
- Participer aux interventions du service en milieu scolaire sur la thématique de la lutte contre les discriminations. (écoles, collège, lycée, classe relais)
- Aide à l'organisation des actions du service rentrant dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme à destination du grand public
- Soutien à l'opération « jouons la carte de la fraternité » porté par le service dans plusieurs écoles primaires de la ville

➤ **Mission 5**

Titre de la Mission :
Valoriser l'engagement des jeunes engagés au sein de la fédération départementale du Rhône
<i>Une mission de service civique doit être d'intérêt général, ne pas se substituer à un emploi potentiellement salarié et sert à développer des projets en cours. Le service civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.</i>
Date de début de la mission souhaité (le 1er ou le 15 de chaque mois)
1/11/2019
Durée de la mission – en concertation avec la Ligue de l'Enseignement
8 mois
Durée hebdomadaire de la mission
28h/semaine (programme Volont'R)
Jours de mission (nombre de journées complètes, demi-journées, soirées, week-end etc ?)
Lundi – Vendredi
Référence dans le catalogue des missions - Réservee Ligue de l'Enseignement
4C. Valoriser la contribution des associations à la vie du territoire
Présentation brève de la structure et de ses activités
<p>La Fédération des Œuvres Laïques (FOL) 69, a pour but, au service de l'idéal laïque, humaniste, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.</p> <p>Mouvement d'Éducation Populaire, elle invite les femmes et les hommes à débattre et agir afin :</p> <ol style="list-style-type: none">1. De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.2. De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.3. De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain, par une action permanente.

Objectif de la mission

Participer à créer une dynamique collective parmi les jeunes engagés dans les associations affiliées à la FOL69 en vue des 100 ans de la fédération et les 10 ans du service civique.

En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?

L'intérêt pour la structure d'accueil : avoir un nouveau regard, apporter des idées d'activité, créer une dynamique de pair

L'intérêt pour le volontaire : découvrir la vie d'une fédération, créer du lien avec d'autres jeunes, être au cœur d'un projet mobilisateur

L'intérêt pour la société/ les publics : échanger avec un jeune volontaire réfugié, valoriser l'engagement des volontaires au sein de notre fédération

Comment le volontaire pourrait-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?

Le volontaire fera partie intégrante de l'équipe et pourra voir la concrétisation du projet par les événements mis en place et le lien créé avec les autres volontaires

Activités détaillées du volontaire

Le volontaire mènera les activités suivantes en lien avec les référentes service civique et l'ensemble de l'équipe « vie associative »

- Appui à l'organisation des rencontres volontaires (1 fois / mois) : ce sont des temps informels qui permettent aux volontaires accueillis dans des associations affiliées et à la fédération de nouer des liens et de construire des projets d'engagement ensemble
- Participation à la réflexion autour d'un projet autour des 10 ans du service civique en lien avec les 100 ans de la fédération (projet fil rouge sous forme libre)
- Animation du réseau des anciens volontaires
- Découvrir et participer à des actions auprès des structures affiliées pour renforcer le lien entre la fédération et les associations affiliées et entre les volontaires

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Qui sont les personnes ou institutions avec lesquelles le volontaire sera conduit à nouer des contacts ? (bénévoles, enseignants, autres jeunes, associations, animateurs, directeurs d'écoles, anciens, etc.)

Le volontaire s'intégrera dans l'équipe de la fédération et sera en lien avec les élus du CA (notamment de la commission vie associative). Il sera amené à rencontrer l'ensemble des volontaires en service civique au sein des associations affiliées et les partenaires.

Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)

Qui fait quoi actuellement dans l'association ? quelle sera la place du volontaire dans l'équipe en place ?

Le volontaire sera intégré dans le service vie associative de notre fédération et participera aux temps d'échange et réunions internes.

Il collaborera avec les référentes service civique qui l'appuieront dans le déroulement de sa mission.

Conditions et moyens matériels proposés pour le volontaire

Un bureau, un ordinateur

Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire

A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?

Le volontaire sera accompagné tout au long de sa mission de service civique. Dans le cadre du projet Volont'R, il bénéficiera d'ateliers de FLE et d'un accompagnement renforcé notamment sur l'après-service civique.

Formations proposées au volontaire

Les formations peuvent permettre au volontaire d'acquérir des compétences nécessaires à la mission

FCC & PSC1

Ateliers FLE

Toute formation nécessaire au déroulement de la mission

Lieu où se déroule la mission – adresse complète

FOL69
20 rue François Garcin
69003 Lyon

Coordonnées de la structure

Représentant, Adresse du siège social ou de l'antenne, n° de SIRET.

FOL69
20 rue François Garcin
69003 Lyon
77986864500010

Coordonnées du tuteur ou de la tutrice / poste occupé ou statut dans la structure

Marine Pinel, animatrice départementale jeunesse

Déplacements envisagés

Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire. Ces déplacements sont à la charge de l'association.

Déplacements sur les structures affiliées dans le département du Rhône. En transport en commun ou en voiture.

Mission accessible aux jeunes en situation de handicap ? Si non, pourquoi ?

Oui

Mission accessible aux mineurs ? Si non, pourquoi ?

Non (projet Volont'R accessible uniquement aux majeurs)

➤ **Mission 6**

Titre de la Mission :

Favoriser les échanges interculturels entre les bénéficiaires de l'association Gones Force 6

Une mission de service civique doit être d'intérêt général, ne pas se substituer à un emploi potentiellement salarié et sert à développer des projets en cours. Le service civique est ouvert à tout jeune (16- 25 ans et jusqu'à 30 ans en cas de handicap).

Date de début de la mission souhaité (le 1er ou le 15 de chaque mois)

01/11/2019

Durée de la mission – en concertation avec la Ligue de l'Enseignement

8 mois

Durée hebdomadaire de la mission

28h/semaine

Jours de mission (nombre de journées complètes, demi-journées, soirées, week-end etc ?)

Du mardi au vendredi en journée et jusqu'à 21h et le samedi matin.

Les activités pendant les semaines d'école ont lieu en dehors des heures scolaires donc le soir à partir de 18h30, le mercredi après-midi et le samedi matin.

Les activités pendant les vacances scolaires sont en journée.

Des exceptions existent comme le dimanche 1/12/19.

Une ou deux réunions avec les intervenants peuvent être en soirée.

Des ateliers en milieu scolaire peuvent avoir lieu aussi sur la pause méridienne (jours/heures encore non définis). Des séances sont aussi prévues sur quelques samedis après-midi.

Le reste des missions sera réparti en journée.

Référence dans le catalogue des missions - Réservee Ligue de l'Enseignement

4A- Favoriser l'accès de tous à la culture et aux pratiques artistiques

Présentation brève de la structure et de ses activités

Le Groupement pour l'Ouverture sur les Nouveautés, les Échanges et la Solidarité à Lyon 6 (GONES Force 6)

Objectifs de GONES Force 6 : tisser des liens, promouvoir la solidarité, soutenir la parentalité, permettre à tous de :

- Découvrir le multiculturel et le multilinguisme
- Partager ses émotions, accepter les différences, promouvoir l'intergénérationnel
- Mieux comprendre soi-même/les autres, prendre confiance, découvrir/améliorer ses atouts en sortant du quotidien, en créant avec les autres

Pour cela, depuis octobre 2011, GONES Force 6 organise :

- Des activités culturelles hebdomadaires ou pendant les vacances pour enfants/ados/adultes (ateliers artistiques de musique ou de danse, ateliers de théâtre-Impro/théâtre Forum basés sur le vivre ensemble, ateliers d'aide aux apprentissages, ateliers multilingues)
- Des activités occasionnelles comme des conférences, fêtes, carnivals
- Un projet original : un atelier-séjour Mémoire et Langues Lyon/Malte
- Un nouveau projet : accueillir des collégiens exclus temporairement de leur établissement

Objectif de la mission

À travers la mission proposée, le volontaire va œuvrer pour faciliter les échanges interculturels entre les participants aux différents ateliers et projets de l'association.

En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?

L'intérêt pour la structure d'accueil : participer à une expérimentation visant à offrir un accueil renforcé solidaire d'un-e jeune réfugié-e et renforcer l'équipe de bénévoles/volontaires pour aider au fonctionnement et au développement de l'association

L'intérêt pour le volontaire : prendre connaissance de la vie associative, s'intégrer dans la vie sociale française, participer à une œuvre d'éducation populaire

L'intérêt pour la société/ les publics : aider un-e jeune réfugié-e à prendre connaissance de la vie associative dans le cadre d'une structure d'éducation populaire ; meilleure perception de l'association

Comment le volontaire pourrait-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?

Grâce notamment à la satisfaction des participants et des animateurs des ateliers, à l'élargissement du nombre de participants aux activités de l'association, à la reconnaissance des dirigeants de l'association.

Activités détaillées du volontaire

- Contribuer à ce que chacun ait une place dans les ateliers culturels et artistiques proposés par la structure(en semaine et les samedis matin) :

* Participation à tous les ateliers et les stages en lien avec les intervenants et animateurs pour favoriser le respect des principes de l'éducation populaire : aide à la bonne intégration de tous dans les ateliers, ouverture d'esprit, encouragement/motivation de chacun à progresser...

* Renforcer l'intégration des publics avec des besoins spécifiques (diversité, handicap) : écoute et réactivité pour le bien-être de tous

- Aider à la préparation des ateliers d'aide aux apprentissages et aux devoirs avec les bénévoles

- Contribuer à la préparation des fêtes :

* Bourse Solidaire d'hiver, novembre-décembre 2019,

* Carnaval des Gones du 6, avril 2019,

* Spectacle de fin d'année, mi-juin 2019

- Etre un appui à :

* la préparation des ateliers mémoire et langue et du séjour des lyonnais à Malte et des maltais à Lyon

* la valorisation de l'association lors d'événements externes

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Qui sont les personnes ou institutions avec lesquelles le volontaire sera conduit à nouer des contacts ? (bénévoles, enseignants, autres jeunes, associations, animateurs, directeurs d'écoles, anciens, etc.)

- Les responsables de l'association
- Les animateurs-trices des ateliers (comédien-ne-s, danseuses, musicien-cienne-s...)
- Les autres services civiques de l'association
- Les participant-e-s aux activités
- Les partenaires de l'association : MJC6, MJC3, Comité de Coordination des Associations du 6, autres associations du 6° ou du 3°, responsables des établissements dans lesquels nous avons des activités...

Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)

Qui fait quoi actuellement dans l'association ? quelle sera la place du volontaire dans l'équipe en place ?

Le-la jeune sera intégré-e au fonctionnement de l'association pour participer à ses missions en lien avec les autres services civiques.

L'association est gérée par le bureau de l'association (stratégie, recrutements, développement...)

Les activités sont animées par des professionnels aidés par les services civiques.

Le soutien aux apprentissages est réalisé par des bénévoles et les services civiques.

Des bénévoles aident pour la préparation des fêtes, la communication, le partage des réflexions stratégiques.

Conditions et moyens matériels proposés pour le volontaire

Locaux + clés d'accès aux locaux (écoles, MJC6...).

Un téléphone portable.

Un accès internet mobile (pour l'école) en plus du Wifi (FOL69, MJC6).

A voir pour un ordinateur et des tablettes partagées.

Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire

A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?

Organisation du double tutorat pour lequel plusieurs temps seront organisés entre le volontaire, la structure d'accueil et la FOL69 :

- Un temps à un mois du démarrage de la mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69
- Un temps en milieu de mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69
- Un temps à deux mois de la fin de mission pour l'accompagnement au projet d'avenir, entre le volontaire et la FOL69
- Un temps en fin de mission pour l'élaboration du bilan nominatif.

Organisation du tutorat et de l'accompagnement au sein de la structure d'accueil :

Une réunion hebdomadaire se tiendra entre un membre du bureau (le plus souvent la présidente) et les services civiques pour les missions à faire, le retour sur les actions réalisées, la prise en compte des besoins de chacun-e.

La tutrice se rendra aussi disponible pour des moments individuels et pour échanger sur toute question ou souci.

Formations proposées au volontaire

Les formations peuvent permettre au volontaire d'acquérir des compétences nécessaires à la mission

- Formation sur le tas notamment dans les ateliers de soutien aux apprentissages
- 2 Formations avec une psychologue sur la prise de recul face aux difficultés (participants, aidants) de 3hs
- Au besoin accompagnement spécifique en marge de l'atelier de soutien aux apprentissages

En dehors de ces formations propres au déroulement de la mission, le volontaire participera aux deux journées de formation civique et citoyenne ainsi qu'à la journée de formation PSC1, organisée par la FOL69

Lieu où se déroule la mission – adresse complète

- Ateliers :
 - o écoles Pradel et Couty Lyon 6° (83 rue Bossuet et angle des rues Tête d'Or/Cuvier)
 -)
 - o + MJC6 100 rue Boileau Lyon 6
 - o + autres établissements scolaires (Lyon6 ou 3)
- Administratif :
 - o MJC6 100 rue Boileau Lyon 6
 - o FOL 69 20 rue François Garcin Lyon 3
 - o Autres lieux de réunions chez des partenaires

Coordonnées de la structure

Représentant, Adresse du siège social ou de l'antenne, n° de SIRET.

Présidente : Pascale Cochet

Espace associatif, CCA6, 100 rue Boileau, Lyon 6

Siret 52822827300025

Coordonnées du tuteur ou de la tutrice / poste occupé ou statut dans la structure

Pascale Cochet, présidente, 0670113108, pascale.cochet@icloud.com

Déplacements envisagés

Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire. Ces déplacements sont à la charge de l'association.

Eventuellement à Malte pour le séjour pendant les vacances de printemps.

Mission accessible aux jeunes en situation de handicap ? Si non, pourquoi ?

Oui comme toutes nos activités, le service civique est accessible aux personnes en situation de handicap.

Mission accessible aux mineurs ? Si non, pourquoi ?

Non, car cette mission entre dans le cadre du projet Volont'R, pour des jeunes réfugiés de 18 à 25 ans (ou 30 ans si reconnu en situation de handicap)

➤ **Mission 7**

<p>Titre de la Mission :</p> <p><u>CRÉER DU LIEN SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL - RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS - CCAS DE LA VILLE DE LYON</u></p> <p><i>Une mission de service civique doit être d'intérêt général, ne pas se substituer à un emploi potentiellement salarié et sert à développer des projets en cours. Le service civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.</i></p>
<p>Date de début de la mission souhaité (le 1er ou le 15 de chaque mois)</p>
<p>1^{er} novembre 2019</p>
<p>Durée de la mission – en concertation avec la Ligue de l'Enseignement</p>
<p>8 mois</p>
<p>Durée hebdomadaire de la mission</p>
<p>24h/semaine</p>
<p>Jours de mission (nombre de journées complètes, demi-journées, soirées, week-end etc ?)</p>
<p>4 jours dans la semaine à choisir avec le volontaire</p>
<p>Référence dans le catalogue des missions - Réservée Ligue de l'Enseignement</p>
<p>1C. Faire vivre le lien social auprès de publics fragilisés</p>
<p>Présentation brève de la structure et de ses activités</p> <p>Le CCAS est un établissement public administratif.</p> <p>Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la Ville de Lyon en liaison avec les institutions publiques et privées. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives orientés vers les publics concernés : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapés, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre les exclusions.</p> <p>Pour 1200 personnes âgées de plus de 60 ans, il assure la gestion et l'animation de 4 EHPAD et de 15 résidences autonomie seniors, réparties dans les 9 arrondissements de la Ville de Lyon.</p>

Chaque résidence, sous la responsabilité d'une directrice, bénéficie de services et d'activités, dans le cadre d'un projet d'établissement, qui intègre plusieurs dimensions, dont :

- **Le Projet social** : participation des résidents, conseil de vie sociale, ouverture sur le quartier, participation aux activités du quartier et de la Ville de Lyon,...

- **Le Projet d'animations** : activités culturelles, évènements festifs, activités intergénérationnelles, jeux, lecture, poésie, ateliers cuisine, Espace Numérique Seniors, partenariat avec des associations et des écoles du quartier.

Objectif de la mission

Sous la tutelle de la directrice de la résidence, le volontaire s'inscrit dans le projet d'animation annuel et participe à l'animation des activités collectives et un accompagnement individuel de personnes âgées de 60 à 90 ans. Il agit dans une dynamique et complémentaire des autres intervenants, en fonction du projet de la résidence, des besoins et capacités des résidents.

En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?

L'intérêt pour la structure d'accueil : Créer du lien entre les résidents, lutter contre l'isolement des personnes âgées

L'intérêt pour le volontaire : Lien avec un public fragilisé, collaboration avec une équipe, mise en place de projets d'animation collective

L'intérêt pour la société/ les publics : lutter contre l'isolement des personnes âgées

Comment le volontaire pourrait-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?

A travers le contact avec les résidents et l'équipe du CCAS

Par la participation des résidents aux actions et projets d'animation

Par le lien avec les volontaires des autres résidences.

Activités détaillées du volontaire

Vous participez à la vie de la résidence, à l'épanouissement des résidents, à la valorisation de leurs talents et potentialités, en favorisant le lien humain, intergénérationnel et le lien social dans la résidence et dans le quartier.

Votre mission, si vous l'acceptez, au sein des résidences est la suivante :

- Vous accompagnez individuellement les personnes âgées sur certains activités : accès aux services de l'internet avec un Espace Numérique Seniors adapté, pour s'informer, apprendre et communiquer, activités de lecture, rédaction.....
- Vous préparez et participez aux animations collectives proposées au sein de la résidence : activités culturelles, activités festives, jeux, ateliers, décoration de la résidence, ... en valorisant les capacités et les potentialités des résidents.
- Vous accompagnez les résidents vers les activités du quartier : activités culturelles (bibliothèques, expositions,..), activités sportives (associations, centre sociaux,..), courses (marchés...)
- Vous pouvez être amené à assurer des visites de convivialité de personnes âgées isolées habitants à proximité de la résidence (en binômes).

Vous favorisez l'entraide entre résidents et leur participation active à la vie de la résidence.

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Qui sont les personnes ou institutions avec lesquelles le volontaire sera conduit à nouer des contacts ? (bénévoles, enseignants, autres jeunes, associations, animateurs, directeurs d'écoles, anciens, etc.)

La chargée de mission du CCAS

L'équipe de la résidence

Les résidents

Les intervenants potentiels

Les référentes service civique de la FOL69

Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)
<p><i>Qui fait quoi actuellement dans l'association ? quelle sera la place du volontaire dans l'équipe en place ?</i></p> <p>Sous la tutelle de la directrice de la résidence, le volontaire s'inscrit dans le projet d'animation annuel et assure des activités collectives et un accompagnement individuel de personnes âgées de 60 à 90 ans.</p>
Conditions et moyens matériels proposés pour le volontaire
<p>Les moyens nécessaires à la réalisation de la mission seront fournis par la résidence et le CCAS.</p>
Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire
<p><i>A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?</i></p> <p>Organisation du double tutorat pour lequel plusieurs temps seront organisés entre le volontaire, la structure d'accueil et la FOL69 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un temps à un mois du démarrage de la mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69- Un temps en milieu de mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69- Un temps à deux mois de la fin de mission pour l'accompagnement au projet d'avenir, entre le volontaire et la FOL69- Un temps en fin de mission pour l'élaboration du bilan nominatif. <p>Organisation du tutorat et de l'accompagnement au sein de la structure d'accueil :</p> <p>Un temps d'accueil en début de mission</p>

<p>Des points réguliers avec le directeur/la directrice de la résidence : fréquence à définir avec le volontaire</p> <p>Des points réguliers avec la chargée de mission du CCAS</p> <p>Le volontaire sera accompagné tout au long de sa mission de service civique. Dans le cadre du projet Volont'R, il bénéficiera d'ateliers de FLE et d'un accompagnement renforcé notamment sur l'après-service civique.</p>
Formations proposées au volontaire
<p><i>Les formations peuvent permettre au volontaire d'acquérir des compétences nécessaires à la mission</i></p> <p>Une formation spécifique liée au vieillissement sera organisée par le CCAS de la Ville de LYON.</p> <p>En dehors de ces formations propres au déroulement de la mission, le volontaire participera aux deux journées de formation civique et citoyenne ainsi qu'à la journée de formation PSC1, organisée par la FOL69</p>
Lieu où se déroule la mission – adresse complète
<p>Résidence Marc Bloch 13 RUE MARC BLOCH 69007 LYON</p>
Coordonnées de la structure
<p><i>Représentant, Adresse du siège social ou de l'antenne, n° de SIRET.</i></p> <p>CCAS, 30 rue Edouard Nieuport, 69008 LYON</p>
Coordonnées du tuteur ou de la tutrice / poste occupé ou statut dans la structure
<p>Annick Varrot Directrice Résidence Séniors Marc Bloch 13 rue Marc Bloch 69007 Lyon CCAS Ville de Lyon - Service gérontologie</p>

Mail : annick.varrot@mairie-lyon.fr Tel : 04.72/72/95/95
Déplacements envisagés
<i>Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire. Ces déplacements sont à la charge de l'association.</i> Dans le quartier de la résidence, au siège du CCAS si besoin.
Mission accessible aux jeunes en situation de handicap ? Si non, pourquoi ?
Oui
Mission accessible aux mineurs ? Si non, pourquoi ?
Non (projet Volont'R accessible uniquement aux majeurs)

Annexe 3 – Guide pratique à destination des associations pour l'accueil de jeunes réfugiés en service civique

Accessible sur le site de la Diar :

https://accueil-integration-refugies.fr/wp-content/uploads/2020/06/Kit_LL_version_finalise%CC%81e.pdf